



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 408 en date du 15.06.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle <https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html> et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

1 – PRESSE AU CONGO RD - « Limogeage de Joseph-Boucar Kasonga, président de l'Union de la presse du Congo »

2 – INTERNET – « La moitié de la population mondiale est désormais connectée à Internet »

3 – JOURNALISTES AFRICAINES – « Appel à candidatures : Le Prix APO Group de la Journaliste Africaine va récompenser le soutien de femmes journalistes à l'entrepreneuriat féminin en Afrique »

4 – UNESCO – « Conférence à l'UNESCO sur le harcèlement en ligne des femmes journalistes »

5 – MEDIAS – « Après les médias « classiques », les robots pourraient bien informer les humains »

6 - FEDERATION INTERNATIONALE DES JOURNALISES – « Philippe Leruth a prononcé son dernier discours en tant que président de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) devant les 254 délégués réunis au Congrès mondial à Tunis »

7 – JOURNALISME – « Festival international de journalisme du 12 au 14 juillet à Couthures-sur-Garonne, mode d'emploi »

8 – TELEVISION EN FRANCE – « Télé, des cadres supérieurs partout, des retraités et des ouvriers nulle part »

9 – LIBERTE D'EXPRESSION – « Trois ouvrages d'Emmanuel Pierrat illustrent et défendent la liberté d'expression »

1 – PRESSE AU CONGO RD - « Limogeage de Joseph-Boucar Kasonga, président de l'Union de la presse du Congo »

<http://www.rfi.fr/afrique/20190611-rdc-limogeage-joseph-boucar-kasonga-president-union-presse>

Mardi 11 juin 2019

En RDC, le président de l'Union nationale de la presse du Congo vient d'être éjecté. Joseph-Boucar Kasonga a été reconnu coupable de détournement des fonds par ses pairs. Le conseil de discipline et d'éthique professionnelle a également décidé de l'exclure de la profession.

Joseph-Boucar Kasonga, qui est en déplacement à Tunis, a néanmoins trente jours pour introduire son recours.

Pour la commission de discipline et d'éthique professionnelle, Joseph-Boucar Kasonga a commis des indécrotesses dans la gestion des fonds de la corporation. Selon cette commission, le président du comité directeur de l'UNPC a ignoré le secrétaire général et la trésorière générale dans toutes les procédures financières se positionnant ainsi comme seul signataire des actes comptables. Ce qui, toujours selon cette commission, est contraire aux textes qui régissent l'UNPC.

Autre accusation formulée contre le numéro un de la corporation des journalistes congolais, la pratique du faux et usage de faux lors de certaines opérations. On parle de la dissipation des sommes importantes, des dizaines de milliers de dollars provenant des diverses sources, affirme la commission.

Joseph-Boucar Kasonga a donc été déchu hier lundi de son mandat de président du comité directeur de l'UNPC. Il est également exclu de la profession et doit rendre sa carte professionnelle. L'intéressé a néanmoins trente jours pour introduire son recours. La semaine dernière, c'est Jean-Marie Kassamba qui a été déchu de son mandat de président urbain de l'UNPC/Kinshasa pour avoir humilié les journalistes de Télé 50 en les faisant arrêter alors que ceux-ci réclamaient leurs arriérés de salaires.

2 – INTERNET – « La moitié de la population mondiale est désormais connectée à Internet »

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/la-moitie-de-la-population-mondiale-est-desormais-connectee-a-internet-1028481>

Mercredi 12 juin 2019

Par Lucas Mediavilla



La moitié de la population mondiale est désormais connectée à Internet Plus de 3,8 milliards d'individus, soit 51 % de la population mondiale, se sont connectés à Internet l'an passé selon un rapport de l'analyste américaine Mary Meeker. La croissance s'essouffle cependant, notamment à cause des ventes déclinantes de smartphones.

Il s'agit d'une des publications les plus attendues de l'année dans la tech. Le traditionnel rapport de l'analyste américaine Mary Meeker, surnommée la pythie d'Internet, a été rendu public mardi soir. Bourré de chiffres et d'analyses graphiques sur les tendances mondiales de l'économie numérique, il est considéré comme la bible du secteur.

Principale information à retenir du pavé de 333 pages : le nombre de personnes s'étant connecté à Internet dépasse pour la première fois la moitié de la population mondiale. Avec 3,8 milliards d'internautes en 2018, c'est 51 % des individus de la planète qui y ont eu accès, contre 49 % en 2017. Un chiffre qui en dit long sur la généralisation de l'informatique grand public. En 2009, seulement 24 % de la population mondiale était connectée à Internet.

Mais bien que le nombre d'internautes continue d'augmenter (6 % en 2018), le rythme de pénétration est toutefois moins soutenu depuis deux ans. Et pour cause, dans certaines régions du monde, il commence à atteindre des plafonds. Près de 90 % des Japonais se sont connectés à Internet en 2018, contre 89 % en Amérique du Nord ou encore 78 % en Europe.

Le déclin en 2017 et 2018 des ventes de smartphones - terminal le plus utilisé pour accéder à Internet -, rend lui aussi difficile de nouveaux gains d'internautes.

L'Europe, nain numérique

Pour autant, les entreprises du secteur de la technologie peuvent continuer à monétiser le temps toujours plus important passé en ligne par les utilisateurs. En 2018, les Américains ont passé près de 6,3 heures en ligne chaque jour. La part de l'Internet mobile (3,6 heures) continuant d'augmenter au détriment des ordinateurs portables et de bureau (2 heures, contre 2 heures et demie dans les années 2010).

Avant Microsoft et Apple, ces autres légendes qui ont flambé à Wall Street

Conséquence directe de cette démocratisation de l'accès à internet et du temps toujours plus important qui y est consacré, les géants de la tech sont les grands gagnants de ce début de siècle. Sept des dix premières capitalisations mondiales sont des sociétés technologiques (seuls les financiers Berkshire Hathaway, Visa, et le géant de la santé Johnson & Johnson s'invitent dans le top 10).

Rank 2019	Company	Sector	Region	Market Cap Value (\$B)		% Change
				6/7/19	6/7/16	
1	Microsoft	Technology	USA	\$1,007B	\$410B	+146%
2	Amazon	Technology	USA	888	343	+159%
3	Apple	Technology	USA	875	540	+62%
4	Alphabet	Technology	USA	741	497	+49%
5	Berkshire Hathaway	Financial Services	USA	505	350	+44%
6	Facebook	Technology	USA	495	340	+46%
7	Alibaba	Technology	China	402	195	+106%
8	Tencent	Technology	China	398	206	+93%
9	Visa	Financial Services	USA	372	192	+94%
10	Johnson & Johnson	Healthcare	USA	368	318	+16%

Sur les 30 premières capitalisations des sociétés du numérique, 18 sociétés sont américaines, contre 7 pour la Chine. Avec une seule entreprise présente dans le top 30 (le géant du streaming suédois Spotify), l'Europe a de son côté du mal à se défaire de son image de nain numérique.

L'essor de la confidentialité

Cette tendance n'a toutefois rien de nouveau. Au contraire de certains phénomènes, qui ont fait leur apparition en 2018. Mary Meeker note ainsi que la confidentialité devient un argument de vente de plus en plus important pour les entreprises de la tech. Au premier trimestre, 87 % du trafic mondial était crypté, contre 53 % il y a encore trois ans, chiffre l'analyste américaine.

Ce désir de confidentialité, couplé à des réglementations de plus en plus strictes, a aussi des conséquences sur la publicité en ligne.

Les dépenses ont certes continué d'augmenter (+ 22 % en 2018), mais les lois de type RGPD ou celle sur les données personnelles en Californie ont imposé à certains géants comme Facebook ou encore Google de mettre fin à certaines de leurs pratiques, note l'analyste.

3 – JOURNALISTES AFRICAINES – « Appel à candidatures : Le Prix APO Group de la Journaliste Africaine va récompenser le soutien de femmes journalistes à l'entrepreneuriat féminin en Afrique »

<https://fr.africanews.com/2019/06/12/appel-a-candidatures-le-prix-apo-group-de-la-journaliste-africaine-va-recompenser-le-soutien-de-femmes-journalistes-a-l-entrepreneuriat-feminin-en-afrique/>

Mercredi 12 juin 2019

PO Group (www.APO-opa.com), le principal cabinet de conseils en relations presse et le leader de la distribution de communiqués de presse en Afrique et au Moyen-Orient, présente le APO Group African Women in Media (Prix APO Group de la Journaliste Africaine) qui récompense, célèbre et valorise des femmes journalistes africaines qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin en Afrique.

Le prix sera décerné à la lauréate lors de la 5^e édition de l'Africa Women Innovation and Entrepreneurship Forum (AWIEF) (www.AWIEForum.org) qui se tiendra au Centre international des conventions du Cap (CTICC), en Afrique du Sud, les 29 et 30 octobre 2019 sous le thème « *Enhancing impact: digitalisation, investment and intra-African trade* » (*Un impact accru : numérisation, investissement et commerce intra-africain*).

Le prestigieux événement annuel de l'AWIEF est une plateforme autour de laquelle des leaders d'opinion, des experts de l'industrie, des décideurs politiques, des universitaires, des organisations de développement et des investisseurs du monde entier se rassemblent pour dialoguer, réseauter, partager des idées, collaborer et effectuer des transactions dans un effort conjoint visant à stimuler l'écosystème de l'entrepreneuriat pour les femmes en Afrique.

Lionel Reina, Directeur Général d'APO Group, a déclaré : « Nous sommes très heureux de mettre en lumière le travail de femmes journalistes partageant les histoires de femmes entrepreneures en Afrique. Le Prix APO Group de la Journaliste Africaine fait partie de notre engagement à soutenir le développement du journalisme sur le continent. Nous sommes ravis de remettre ce prix avec l'AWIEF au Cap alors que nous célébrons les femmes dans le journalisme et l'entrepreneuriat. »

Les soumissions pour le Prix APO Group de la Journaliste Africaine doivent apporter un éclairage utile sur les femmes entrepreneures africaines tout en intéressant un public mondial.

Le prix est ouvert aux femmes journalistes et blogueuses africaines, qu'elles soient employées directement ou travailleuses indépendantes, travaillant sur le continent africain et ayant produit une information qui a été diffusée ou publiée en anglais, en français, en portugais ou en arabe sous la forme d'une publication imprimée, d'un reportage de télévision, d'une émission radiophonique, d'un site Internet ou d'un blogue, et dont le principal public est basé en Afrique.

Les informations doivent avoir été diffusées ou publiées entre le 1^{er} janvier et le 15 septembre 2019.

Les soumissions seront jugées en fonction de leur contenu, écriture, analyse, créativité, dimension humaine et impact sur la collectivité.

Toutes les histoires doivent être soumises dans un format électronique :

- Presse écrite : télécharger le(s) scan(s) de l'article publié ;
- Radio : télécharger le lien *SoundCloud* ;
- Site Internet : télécharger l'URL ; et/ou
- Télévision : télécharger le lien *YouTube*.

Les vidéos doit tout d'abord être uploadées sur *YouTube* (www.YouTube.com) et un document radiophonique sur *SoundCloud* (SoundCloud.com). *Si vous n'êtes pas membre de ces sites, vous devez vous inscrire afin de pouvoir uploader le document télévisé ou radiophonique.* Une fois le lien obtenu, vous devez l'insérer dans le formulaire de participation en ligne lorsque vous saisissez les détails de votre récit.

Le formulaire de participation en ligne est disponible ici : <http://bit.ly/APOawardfr>

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre 2019. Les finalistes seront annoncées le 1^{er} octobre 2019 et la lauréate sera annoncée le mercredi 30 octobre 2019.

Pour de plus amples informations, suivez [APO Source](#) et #APOMediaAward sur *Twitter*.

Distribué par APO Group pour APO Group.

Contact presse :

Caroline Guilhaume, APO Group Responsable des relations avec les médias

E-mail : [apo-opa.org">gcaroline@apo-opa.org](mailto:gcaroline@apo-opa.org) - Tél. : +41 432 152 100

À propos d'APO Group : Créé en 2007, APO Group (www.APO-opa.com) est le principal cabinet de conseils en relations presse et le leader de la distribution de communiqués de presse en Afrique et au Moyen-Orient. Nous accompagnons les organisations privées et publiques dans l'optimisation de leur réputation et dans la sensibilisation à leurs marques dans des pays cibles. En tant que partenaire de confiance, notre rôle est de tirer parti de la puissance des médias et d'élaborer des stratégies sur mesure permettant aux organisations de générer un impact réel et mesurable en Afrique et au Moyen-Orient, et au-delà des frontières régionales. La confiance et la reconnaissance accordées à APO Group par des sociétés internationales, des gouvernements et des ONG nous motivent à améliorer sans relâche notre proposition de valeur en Afrique et au Moyen-Orient afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients. Parmi nos prestigieux clients figurent : Facebook, Dangote Group, GE, Uber, Microsoft, Nokia, Mara Group, PwC, DHL, Marriott Group, Sage, Ecobank, Iflix, Jumia, Samsung, Total, Merck, Société Générale, L'Oréal, Oracle, Philips, Barclays, MoneyGram, Ernst & Young, Orange ...

Siège social : Lausanne, Suisse | Bureaux au Sénégal, à Dubaï et à Hong Kong

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet : www.APO-opa.com

À propos de l'AWIEF : L'AWIEF (www.AWIEForum.org) est une organisation panafricaine d'autonomisation économique des femmes qui promeut et soutient l'innovation, la technologie et l'entrepreneuriat des femmes en Afrique grâce à une gamme de programmes à fort impact. La mission de l'AWIEF est d'encourager l'inclusion économique, l'ascension et l'autonomisation des femmes en Afrique par le biais d'un soutien et du développement de l'entrepreneuriat. Les programmes et activités de l'AWIEF incluent des accélérateurs, le renforcement des compétences et des formations, le réseautage et le mentorat, les prix AWIEF, l'AWIEF Digital Hub et la construction de la communauté AWIEF de femmes entrepreneures africaines. Les activités ayant lieu tout au long de l'année culminent avec la convocation et l'accueil du populaire événement annuel international, multi-parties prenantes et à large participation de l'**AWIEF** (conférence, exposition et prix), actuellement dans sa cinquième édition. Site Internet : www.AWIEForum.org.

4 – UNESCO – « Conférence à l'UNESCO sur le harcèlement en ligne des femmes journalistes »

<https://fr.unesco.org/news/conference-lunesco-harcelement-ligne-femmes-journalistes>

Mardi 12 juin 2019



La sécurité des femmes journalistes dans la sphère numérique sera au cœur des discussions de la conférence « Se Mobiliser contre le harcèlement en ligne des femmes journalistes- Quelles solutions ? » qui se tiendra au siège de l'UNESCO le 18 juin (15h-18h).

Agressions, humiliation ou encore intimidation, aujourd'hui les femmes journalistes sont trois fois plus susceptibles d'être harcelées en ligne que leurs confrères masculins. Face à la recrudescence de ces violences, l'UNESCO réunira journalistes, responsables politiques, juristes et autres professionnels des médias afin de discuter de solutions pour lutter contre ces violences qui menacent la profession.

Comment les cyberattaques mettent à mal le travail des journalistes femmes? Quels dangers représente ce harcèlement pour la liberté d'expression ? Comment mettre fin à ces menaces ? Telles seront les questions soulevées lors de cet événement au cours duquel plusieurs journalistes femmes de différentes régions du monde partageront leurs expériences.

Cet événement est organisé à l'initiative de plusieurs Etats membres qui font partie du Groupe d'amis pour la sécurité des journalistes à l'UNESCO.

<https://fr.unesco.org/news/etats-membres-etablissent-groupe-amis-soutenir-travail-unesco-securete-journalistes>

Chef de file de la mise en œuvre du Plan d'Action des Nations Unies pour la Sécurité des Journalistes, l'UNESCO lutte activement contre l'évolution inquiétante du nombre d'attaques à l'encontre des journalistes, et notamment des journalistes femmes. Celles-ci menacent non seulement la liberté fondamentale du droit d'accès à l'information mais aussi le droit des femmes à exercer leurs activités professionnelles dans un environnement sûr et décent.

Plus d'information et Programme

Les personnes souhaitant participer à l'événement sont invitées à s'enregistrer, dans la limite des places disponibles,

Contact: Saorla McCabe, Division pour la liberté d'expression et le développement des médias, s.mccabe@unesco.org (link sends e-mail) ; +33 (0)145680962.

5 – MEDIAS – « Après les médias « classiques », les robots pourraient bien informer les humains »

<https://parismatch.be/culture/medias/281288/apres-les-medias-classiques-les-robots-pourraient-bien-informer-les-humains>

Mercredi 12 juin 2019

Certains médias traditionnels ainsi que des start-ups misent sur les « chatbots » : des programmes informatiques qui dispensent du savoir en ligne, sur le mode d’une conversation ludique, à un public connecté.

« Ça t’arrive de mentir à tes potes ? », demande Jam, smiley en coin, à ses « amis » sur Messenger, la messagerie de Facebook. Jam est un robot, qui raconte des histoires pour éclairer l’actualité et enrichir la culture générale. L’interpellation sert de prétexte à Jam pour dérouler la vie de Romain Gary, écrivain qui avait trompé le milieu littéraire en publiant sous pseudonyme.

Créé il y a 3 ans par une start-up française, ce « chatbot média » échange avec 150 000 personnes environ tous les jours, avec force émojis, mèmes et autres gifs, sur des sujets variés (culture, bien-être, environnement, société...).

Tel un ami racontant une anecdote, Jam peut parler de son artiste préféré ou des dernières études sur les vertus du petit-déjeuner. L’ « échange », si l’on peut dire, se fait via des questionnaires à choix multiples, le robot faisant les questions et les réponses. « Étant donné les possibilités de cette technologie, c’est le ‘bot’ qui doit mener la conversation, pas l’inverse, sinon c’est très vite limité », remarque Marjolaine Grondin, cofondatrice de Jam.

La BBC déjà conquise

Certains médias plus traditionnels font ce pari : utiliser des robots pour parler aux humains, au travers de « conversations » préalablement rédigées par... des humains. En clair, utiliser l’algorithme comme intermédiaire entre internautes et rédacteurs. La BBC intègre occasionnellement de telles boîtes de dialogue dans des articles, afin de contextualiser des sujets compliqués, sur le type « en savoir plus ». Le groupe public britannique programme aussi des robots temporaires sur Messenger, pendant des élections par exemple

« Nous avons proposé un cours express pour comprendre le Brexit qui a très bien marché, avec un élément par jour, sans faire perdre de temps aux gens, sans essayer d’être hyper mignons » raconte Grant Heinrich, développeur du News Labs, l’équipe innovation de la BBC.

« Nous obtenons de meilleurs résultats avec les robots qui demandent leur opinion au public. Par exemple : 'Pensez-vous que 15, 20 ou 30% des gens sont alcooliques ?' (...) Cela double le nombre de personnes qui vont au bout de l'échange. »

Cette manière de communiquer permet à la BBC de créer des audiences qu'elle peut ensuite cibler avec des informations locales, par exemple le résultat d'une élection. « Les personnes qui reçoivent notre bulletin quotidien via le 'chatbot' cliquent environ 12 fois plus en moyenne que celles qui reçoivent (un) email », estime Grant Heinrich.

Une solution pour la presse traditionnelle ?

Avec Jam, Marjolaine Grondin ambitionne, elle, de trouver un modèle économique viable pour les médias, alors que la presse traditionnelle souffre de l'érosion des recettes publicitaires, siphonnées par les géants de l'internet. Rentable depuis septembre, la start-up réalise des enquêtes pour des marques ou des institutions grâce aux données anonymisées des utilisateurs, elle propose de créer des contenus pour Jam, et a développé une activité de marque blanche à destination des médias qui veulent avoir leur « chatbot ».

Si de nombreux sites d'information se sont dotés de « chatbots », tous ne l'ont pas forcément développé au-delà du gadget. Une erreur, selon Emily Withrow, qui pilote cette activité chez Quartz, un média en ligne d'information économique. Pour elle, « un 'chatbot' n'est pas un moyen de ramener du public, c'est un média en soi », doté de ses propres auteurs et de ses propres contenus.

Depuis le lancement en mars 2018, son équipe a cherché ce que préférait le public, et en a conclu que les lecteurs aimaient surtout les défis à accomplir. En plus de conversations érudites (et illustrées) sur les insectes parasites ou la poésie du curling, les producteurs de contenus se sont donc spécialisés dans les projets, comme apprendre des techniques de méditation, mieux protéger ses données ou fabriquer du pain chez soi. « Nous aimerions utiliser l'intelligence artificielle pour mieux dispenser les contenus appropriés aux utilisateurs, sans qu'ils aient à fournir le moindre effort », explique Emily Withrow.

Elle a pour l'instant mis de côté la diffusion via les enceintes connectées. « Nous avons un peu expérimenté sur Alexa (enceinte d'Amazon), mais les gens n'ont pas forcément envie d'écouter des voix robotiques » note-t-elle, sans abandonner tout à fait l'idée.

Avec une contrainte importante : la technologie doit être transparente, imperceptible, pour donner aux internautes le sentiment d'avoir établi une relation avec le robot. « Les gens me disent, 'je sais que c'est idiot, je sais que ce n'est pas vraiment une personne, mais j'ai envie que le robot soit fier de moi, j'attends avec impatience le moment de lui parler' », raconte Emily Withrow.

6 - FEDERATION INTERNATIONALE DES JOURNALISES – « Philippe Leruth a prononcé son dernier discours en tant que président de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) devant les 254 délégués réunis au Congrès mondial à Tunis »

<https://www.ifj.org/fr/salle-de-presse/nouvelles/detail/article/ifitunis-philippe-leruth-you-have-the-future-of-ifj-in-your-hands-1.html>

Lundi 11 juin 2019

Philippe Leruth: "L'avenir de la FIJ est entre vos mains "

Philippe Leruth a prononcé aujourd'hui son dernier discours en tant que président de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) devant les 254 délégués réunis au Congrès mondial à Tunis.

Chères consœurs, chers confrères, Chères amies, chers amis,

Je veux tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à Tunis pour ce premier congrès de la Fédération Internationale des Journalistes organisé sur le continent africain et dans le monde arabe. C'est donc un congrès qui marquera l'histoire de la FIJ, mais ce ne sera pas un congrès passéiste bien au contraire : la réflexion sur le journalisme à l'ère du numérique porte sur l'avenir d'une profession confrontée à l'irruption sur le Web de nombreux prétendus journalistes face auxquels les journalistes professionnels doivent se distinguer par leur rigueur et leur fiabilité. D'où notamment la mise à jour de notre charte éthique, fruit d'un travail collectif dont je remercie les auteurs.

Nous sommes ici les hôtes du Syndicat national des journalistes tunisiens auquel, en votre nom à toutes et à tous, je veux exprimer notre reconnaissance.

L'organisation d'un congrès représente une tâche immense, et nos amis du SNJT s'y sont attelés avec énergie : la confiance unanime que le comité exécutif de la FIJ leur a accordée en avril 2017, lors de sa réunion de Moscou, était bien placée. Le comité exécutif de la FIJ voulait par-là exprimer son soutien à l'évolution favorable de la liberté de la presse (son seul agenda politique) dans un pays où est né le printemps arabe et qui lui a donné une suite favorable, même il reste bien sûr nombre de problèmes à résoudre. Chères consœurs, chers confrères,

Chères amies, chers amis

Le congrès trisannuel de la FIJ remplit une double fonction. Il permet au comité exécutif sortant de rendre compte de sa gestion, et il trace les grandes lignes de travail du futur comité exécutif de la FIJ pour les trois années à venir. Les rapports qui ont été mis à votre disposition dressent déjà largement le bilan de ces trois années. Je ne vais pas revenir en détail sur tout ce que ces documents contiennent, mais en souligner divers aspects en répondant à une simple question: la Fédération Internationale des Journalistes, dont je vais remettre la direction, est-elle en meilleur état que celle dont j'ai pris la direction il y a trois ans? Au niveau africain, la réponse est incontestablement positive.

Vous vous en souvenez, en 2016, les syndicats-membres africains de la FIJ étaient profondément divisés, et je m'étais fixé parmi mes objectifs prioritaires de les rassembler à nouveau. Surtout après la décision de tenir ce congrès en Tunisie : la Fédération Africaine des Journalistes ne pouvait s'y présenter divisée.

Le processus a été long et a mobilisé beaucoup d'énergies. Il m'a fallu expliquer à des amis, qui m'avaient soutenu à Angers, qu'une fois élu avec leur concours, je devenais le président de tous les syndicats-membres de la FIJ, qu'ils aient ou non appuyé ma candidature, et que c'était la condition première pour dégager un compromis.

Il a fallu aussi le concours de nombreuses bonnes volontés. Notamment celles des membres africains du comité exécutif de la FIJ, et des collègues du Syndicat National de la Presse Marocaine, qui ont mis sur pied une réunion de conciliation qui a permis de faire un grand pas en avant.

Le congrès de Khartoum, en décembre dernier, a couronné ces efforts : 32 des 36 syndicats-membres de la FIJ y ont adhéré ou y ont participé. Et l'élection du nouveau comité directeur de la FAJ a manifesté que la réconciliation en Afrique était un fait acquis. Autre acquis important, nous avons pu faire entendre la voix de la FIJ aux Nations-Unies pour y dénoncer, avec des partenaires que nous avons fédérés sur ce sujet (Union Européenne de Radiodiffusion, Association européenne des télé commerciales, association mondiale des éditeurs de journaux, Fédération internationale des syndicats représentant les travailleurs des secteurs des médias, du divertissement, des arts et des sports) l'impunité scandaleuse dont bénéficient les assassins de journalistes. En 2016, année du congrès d'Angers, 93 journalistes ont été assassinés dans le monde. Depuis lors, les noms de 192 consoeurs et confrères victimes de tueurs se sont ajoutés à cette liste, dont 16 depuis le début de cette année. JE VOUS DEMANDE DE RESPECTER QUELQUES INSTANTS DE SILENCE EN LEUR MÉMOIRE. J'ajoute à cet hommage les noms de Sofien Chourabi et Nadhir Ktari, nos confrères tunisiens disparus en Lybie et celui d'Istac Mokhtar, journaliste mauritanien disparu en Syrie avec son cameraman libanais, Samir Kassab, et son chauffeur syrien.

J'y joins aussi les journalistes italiens qui vivent sous protection policière permanente face aux menaces de mort mafieuses qui les visent et je dénonce la volonté du ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini de leur retirer ce qu'il appelle un privilège.

J'ai également une pensée pour tou(te)s les journalistes détenu(e)s dans le monde simplement parce qu'ils (elles) remplissent leur mission : leur liste est hélas bien trop longue pour que je puisse citer tous leurs noms ici. Je mentionnerai simplement, à titre d'exemple, celui de Mahmoud Hussein, journaliste d'Al-Jazeera, détenu en Égypte depuis plus de huit cents jours.

Tous les journalistes assassinés ne meurent pas dans des pays en guerre, loin s'en faut: neuf journalistes assassinés sur dix sont des journalistes locaux. Et surtout neuf assassinats de journalistes sur dix restent impunis dans le monde.

Si leur mort est un scandale en soi, l'impunité de leurs assassins en est un, bien plus grand encore.

La FIJ a entamé la lutte contre cette impunité inacceptable depuis le colloque qu'elle a tenu à ce sujet à Bruxelles en novembre 2016. C'est de là qu'est né le projet de convention que nous voulons voir adoptée par les Nations-Unies.

C'est un texte remarquable, rédigé par la Pr Carmen Draghici de l'université de Londres que je remercie chaleureusement pour son engagement à nos côtés.

Il veut que soit reconnue la spécificité des journalistes comme cibles d'assassins potentiels et pour que des enquêtes sérieuses soient menées sur tous les assassinats de journalistes. Nous ne sommes pas naïfs : cela ne suffira pas à arrêter le bras de tous les assassins de journalistes. Et nous savons que des bâtons peuvent être mis dans les roues de nombre d'enquêteurs. Mais si nous parvenons à faire baisser ce taux d'impunité des assassins de journalistes, au moins justice sera-t-elle rendue à un certain nombre de leurs victimes. Et si cela permet d'épargner ne fût-ce qu'une seule vie de journaliste par an, ce travail n'aura pas été vain. Reste à obtenir le soutien des États à ce texte: certains gouvernements l'ont déjà exprimé comme le gouvernement tunisien, que je remercie; l'Autorité palestinienne qui est à la tête d'un groupe imposant de près de 140 États ou encore le gouvernement du Maroc, qui préside l'Union africaine. L'Italie, le Mexique, le Pakistan et le Pérou l'ont fait eux aussi. Mais il faut rallier plus de pays encore: ce sera l'objet d'une des motions présentées à ce congrès par le comité exécutif de la FIJ qui vous incitera à vous mobiliser toutes et tous dans vos pays respectifs, pour convaincre vos gouvernements de la justesse et de la nécessité de ce combat. Autres motifs de satisfaction de ces trois années de mandat, d'abord la ratification de la Déclaration sur liberté des médias dans le monde arabe, par six pays dont la Tunisie, et, il y a deux semaines, la Mauritanie, le dernier pays en date.

Là aussi, c'est une initiative de la FIJ avec ses syndicats-membres du monde arabe. Ce texte mérite d'être lu: il postule un certain nombre d'engagements dans le chef des États, mais place aussi les employeurs et les journalistes devant leurs responsabilités respectives. Sur le plan interne, je relèverai aussi la stabilisation des bureaux régionaux de la FIJ notamment à la suite de situations problématiques dont nous avons hérité et qui ont mené à Buenos-Aires à une dépense lourde et inattendue. Un bilan comporte aussi un passif. En Europe, nous n'avons pas réussi à renouer le fil avec un syndicat-membre important. Et sur ce plan, j'ai eu plus d'une fois le sentiment de prêcher dans le désert et même parfois que des inimitiés personnelles venaient compliquer un problème né de divergences politiques auxquelles se sont ajoutées des difficultés financières du syndicat en question.

Je reste pour ma part convaincu que, surtout dans sa situation financière, la FIJ aurait tout à perdre d'une rupture avec un de ses membres qui, même avec une cotisation réduite de moitié, resterait son cinquième ou sixième bailleur de fonds en importance. Car le point préoccupant de notre bilan reste la situation financière de la FIJ. Pour rappel, il y a trois ans, cette situation nous avait été décrite comme « fragile ». Elle l'était tellement que dès sa première réunion, quelques mois plus tard, le comité exécutif adoptait un plan de stabilité présenté par le secrétaire général qui incluait la réduction du temps de travail et de la rémunération du personnel. Je veux ici souligner l'engagement sans faille du personnel tant de Bruxelles que des bureaux régionaux pour la défense des droits des journalistes dans le monde, et je veux en remercier très chaleureusement tous ses membres en votre nom. Il est difficile quand on ne les côtoie pas de près de mesurer l'énergie à la tâche déployée par toutes et tous les membres de notre personnel.

Ce plan de stabilité passait aussi par un réajustement des contributions continentales qui avaient spectaculairement augmenté avant notre entrée en fonctions. Il nous a permis de clôturer les exercices 2017 et 2018 dans le vert. Mais en fin d'année dernière, le secrétaire général nous a signifié qu'il ne suffirait plus à l'avenir.

C'est donc un plan de survie qui a été adopté par le comité exécutif lors de sa dernière réunion, et qui met une nouvelle fois notre personnel sous pression, puisque les frais de personnel constituent l'essentiel de nos dépenses que nous avons par ailleurs gardées strictement sous contrôle. Mais ce plan prévoit aussi une augmentation des recettes, et notamment de nos recettes de cotisations.

Cet effort a déjà été entrepris depuis plus de deux ans par le trésorier et par le personnel et il s'est révélé payant. Je les remercie également pour tout ce travail. Mais il en faut plus. Chères consœurs, chers confrères, Chères amies, chers amis, Le comité exécutif de la FIJ, son comité administratif et notamment son trésorier et les secrétaires généraux sont chargés de la gestion de la FIJ, MAIS C'EST VOUS QUI AVEZ L'AVENIR DE LA FIJ DANS VOS MAINS Pardonnez mon ton un peu direct, mais la FIJ est une vieille dame de 93 ans et sa santé est défaillante. Nous devons tous l'aider à se rétablir. Ce que nous avons constaté ces dernières années, c'est une érosion constante des recettes, tant des cotisations que des projets. Et cela relève aussi de vos responsabilités de membres. Des projets, vous pouvez, vous devez aider à en trouver avec des pistes de financement, plutôt que d'attendre qu'un projet tombe du ciel.

Je parle d'expérience : j'ai déniché moi-même un financement en Belgique pour un projet de formation des journalistes à la couverture d'une campagne électorale mené il y a quelques mois en RD du Congo. Et la réussite de ce programme nous permet d'espérer d'autres financements de la même autorité. Réduction des cotisations : les réductions du nombre de leurs membres annoncées par certains de nos importants syndicats-membres, sont compréhensibles. Car la crise des médias se traduit par une réduction du nombre de journalistes. Mais elle doit aussi les stimuler à recruter de nouveaux membres, et certains le font : au Danemark, la tendance s'est inversée cette année... Par contre et je l'ai déjà dit plus d'une fois publiquement: je ne peux concevoir que des syndicats et associations de journalistes ne perçoivent aucune cotisation auprès de leurs membres.

La défense professionnelle et syndicale de nos droits est toujours passée par la mise en commun des moyens, aussi faibles soient-ils. NOUS DEVONS EN REVENIR AUX PRINCIPES DE BASE DE NOTRE ACTION. Un syndicat qui dépend totalement de financements extérieurs, de la FIJ ou de projets, ne peut se prétendre ni indépendant ni représentatif s'il ne réclame pas une cotisation minimale à ses membres.

Je souhaite donc que ce congrès soit doublement historique : d'abord parce que, je le répète, il est le premier à se tenir sur le continent africain et dans le monde arabe. Ensuite, je l'espère, parce qu'il amorcera le redressement de la FIJ en tant qu'institution Chères consœurs, chers confrères Chères amies, chers amis Au moment de conclure, permettez-moi de brèves considérations personnelles Cela a été pour moi un honneur de vous présider pendant trois ans. Et au cours de ces années, j'ai rencontré un certain nombre d'entre vous dans leur pays, et j'ai pu mesurer combien sous toutes les latitudes, vous vous engagez pour la défense des droits des journalistes. Je ne brigue pourtant pas un second mandat, d'abord parce que vous vous en souvenez, à Angers, je ne m'étais porté candidat que pour un seul mandat, et j'ai pour habitude de respecter mes engagements.

Ensuite, je vois se rapprocher le jour où je quitterai ma profession de journaliste. Et il n'est pas bon qu'un journaliste retraité préside leur Fédération internationale. Enfin et surtout, il est toujours préférable de quitter un mandat quand on souhaite toujours exercer : c'est en principe une garantie qu'on l'assume jusqu'au bout de son mieux. J'espère y être arrivé.

Je déclare maintenant ce congrès de Tunis officiellement ouvert. Et nous souhaite à toutes et à tous d'en faire une pleine réussite.

7 – JOURNALISME – « Festival international de journalisme du 12 au 14 juillet à Couthures-sur-Garonne, mode d'emploi »

https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2019/06/12/festival-international-de-journalisme-mode-d-emploi_5475255_3236.html

Jeudi 13 juin 2019

Le FIJ, du 12 au 14 juillet à Couthures-sur-Garonne, est un événement ouvert à tous et facile d'accès.

Pourquoi Couthures-sur-Garonne ?

Un festival de journalisme dans un village du Lot-et-Garonne, à proximité de la ville de Marmande ? Cela peut paraître incongru, mais c'est justement ce qui fait l'esprit très particulier de ce festival, bien loin des rédactions parisiennes de la presse nationale. C'est dans ce village de 400 habitants que Philippe Chaffanjon, ancien directeur de France Info et directeur général adjoint de Radio France, décédé en 2013, avait acheté une maison. Et c'est là, de fil en aiguille, que le Festival international de journalisme a vu le jour en 2016.

Est-ce un événement ouvert à tous ?

Absolument. Le festival est même conçu pour toutes celles et tous ceux que passionnent l'actualité et l'information. Il s'agit d'un événement « grand public », absolument pas de rencontres professionnelles réservées aux journalistes. Le principe même du FIJ est justement de permettre aux lecteurs, auditeurs, internautes, téléspectateurs, étudiants de venir échanger avec des professionnels de l'information, sans filtre et sans tabou. D'où la multiplication de moments d'échanges, individuels ou collectifs. A Couthures, c'est le festivalier qui se trouve au cœur de l'événement.

Comment s'organiser pour venir ?

L'entrée du festival est payante : il existe des passes pour un, deux ou trois jours, réservables sur le site du festival ou à acheter sur place. Le billet donne droit à une place au camping situé sur la rive de la Garonne. Il est possible de réserver une tente recyclable en carton, mais il existe aussi de nombreux gîtes et chambres d'hôtes dans la région. Marmande est à dix minutes, Bordeaux à une heure, Toulouse à une heure quarante de route, Paris à trois heures et demie de train (des navettes assurent la liaison entre la gare de Marmande et Couthures).

Peut-on venir en famille ?

Tout est prévu pour. L'entrée est gratuite jusqu'à l'âge de 12 ans, le site du festival est sécurisé, le festival junior accueille les 4-17 ans pour des demi-journées d'activités liées au journalisme, à la lecture et à l'écriture. On peut manger sur place – des producteurs locaux assurent la restauration des festivaliers –, faire une sieste entre deux activités sur les bords de la Garonne et même piquer une tête, puisque la rivière est exceptionnellement ouverte à la baignade, sous la surveillance de maîtres-nageurs.

Billetterie et informations : <https://festivalinternationaldejournisme.com>

8 – TELEVISION EN FRANCE – « Télé, des cadres supérieurs partout, des retraités et des ouvriers nulle part »

https://www.lexpress.fr/actualite/medias/a-la-tele-des-cadres-superieurs-partout-des-retraites-et-des-ouvriers-nulle-part_2082361.html

Mercredi 5 juin 2019
Par Audrey Kucinskas

Le rapport 2019 de L'Observatoire des inégalités pointe du doigt le manque de visibilité des milieux populaires dans les médias français.

La France populaire, à la télévision, est invisible. C'est ce que l'on comprend en lisant le dernier rapport - le troisième en date - de L'Observatoire des inégalités, publié le 4 juin, dans lequel est dressé un état des lieux presque exhaustif des inégalités en France, que ce soit entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, ou encore les riches et les pauvres.

Concernant l'aspect "médias" et notamment télévisé du rapport, il pointe du doigt l'absence des milieux populaires sur notre petit écran. Ainsi, à la télévision, les cadres supérieurs sont quinze fois plus visibles que les ouvriers dans les oeuvres de fiction et les programmes d'information, alors que "les employés et les ouvriers représentent la moitié de la population active", note le rapport. À titre de comparaison, les cadres supérieurs, eux, constituent seulement 9 % de la population totale.

Une "représentation distordue" de la France

Concrètement, l'étude s'est penchée sur les chaînes principales entre 17 heures et 23 heures, de juin à septembre 2018, ainsi que sur les programmes d'information de mi-journée de TF1, France 2, France 3, M6, C8 TMC et France Ô. Elle conclut que les cadres supérieurs représentent six personnes sur dix prenant la parole. Les ouvriers, eux, ne représentent que 4 % des personnes entendues (alors qu'ils forment 12 % de la population), et les retraités, eux, ne représentent que 2 % des personnes visibles à la télévision alors qu'ils forment 25% de la population française.

Des chiffres édifiants. "Les catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP +) sont surreprésentées (74 %) au détriment des catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP -), représentées à hauteur de 12 %, et des inactifs (14 %)", déplorent les auteurs de l'étude. Il y a bien donc une "représentation totalement distordue" de notre société, favorisant, selon ce rapport, les tensions sociales.

Est-ce que tout ceci est étonnant ? Pas tellement, estime Virginie Sassoon, docteure en sciences de l'information et de la communication.

"L'entre-soi journalistique - et plus généralement le non-renouvellement des élites qui dirigent les médias - contribue à cette reproduction sociale, analyse-t-elle pour L'Express. Plus les équipes sont diversifiées, plus les contenus et les productions émanant de ces entreprises médiatiques le sont aussi."

Ces milieux de l'information, du divertissement ou même de la fiction sont sans doute plus accessibles aux personnes issues de milieux favorisés.

Pour évoquer uniquement le secteur du journalisme, on apprenait ainsi récemment via une enquête parue sur le site Checknews, que seuls 31 journalistes sur les 112 répondants au sein de la rédaction de *Libération* n'avaient aucun parent CSP+. "Pour contrer cette reproduction sociale, l'enjeu serait de commencer la sensibilisation sur les filières du journalisme très tôt, puisque l'orientation arrive très vite et creuse les inégalités scolaires", remarque Virginie Sassoon.

L'Observatoire des inégalités tente de son côté d'analyser les raisons conduisant à cette l'invisibilisation de certains milieux sociaux dans notre poste. "La télévision constituant d'abord un divertissement, il est vrai que l'on préfère toujours y observer une situation sous un jour plus favorable, est-il indiqué. Pour s'exprimer à la télévision, mieux vaut savoir maîtriser le discours en public. La parole est donc donnée, dans l'immense majorité des cas, à ceux qui la manient le mieux, c'est-à-dire aux plus diplômés et aux catégories favorisées ;"

L'un des catalyseurs de la fracture sociale ?

Mais ce manque de représentation médiatique d'une grande partie de la population et de ses intérêts pourrait aboutir au délitement de la cohésion sociale, juge notre interlocutrice. "Et au report de toute une partie de la population vers des médias dits alternatifs, qui offrent d'autres analyses de l'actualité, et se font les porte-voix des inaudibles, les miroirs des invisibles."

Si certains médias tels que le Bondy Blog ou Street Press mettent davantage en lumière la France plus populaire, "on peut également craindre que l'échec croissant des médias grand public à rassembler accentue les fractures sociales".

On pense évidemment aux manifestations des gilets jaunes, qui ont permis, note le rapport de faire "apparaître quelques figures moins favorisées sur les plateaux de télévision." "Beaucoup de reportages ont pu montrer une France qu'on ne voit jamais à la télévision, ce qui est très positif, poursuit Virginie Sassoon. Est-ce que cela va mener à un changement structurel ?", s'interroge-t-elle. "Il ne faut pas oublier aussi que ces manifestations ont également montré un point de rupture entre la classe populaire les médias qui n'arrivent plus à rassembler la société dans son ensemble, une sorte de colère qui s'exprime envers ces médias." Une colère qui avait par ailleurs donné lieu à de nombreuses agressions de journalistes lors de ces manifestations.



9 – LIBERTE D'EXPRESSION – « Trois ouvrages d'Emmanuel Pierrat illustrent et défendent la liberté d'expression »

<https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/120619/trois-livres-pour-la-liberte-dexpression>

Mercredi 12 juin 2019

Par CHARLES CONTE

Trois ouvrages d'Emmanuel Pierrat illustrent et défendent la liberté d'expression. Il était un des intervenants des Rencontres laïques de la Ligue de l'enseignement consacrées à la liberté d'expression du 5 juin 2019.

La liberté d'expression est la condition impérative du fonctionnement démocratique, du progrès scientifique, de la création artistique. Elle garantit la clarté des décisions des citoyens élus. Elle est nécessaire aux échanges intellectuels entre chercheurs. Elle est essentielle dans le monde des arts et des lettres. La liberté d'expression est le fruit d'un combat multiséculaire, toujours recommencé. L'Antiquité gréco-latine, la Renaissance, la philosophie des Lumières n'ont pu se déployer que grâce à d'âpres combats pour la liberté d'expression. Et d'abord pour la liberté d'expression en matière religieuse. C'est ce qu'exprime la notion de liberté de conscience. Nous la souhaitons absolue. Mais nous sommes tous tentés par le recours à la censure... Pour lutter contre cette dérive et promouvoir le réflexe de défense et de promotion de la liberté d'expression, des Rencontres laïques sont organisées par la Ligue de l'enseignement. Elles ont eu lieu le 5 juin. Il est encore temps de s'inscrire. En avant-première voici la recension de trois livres de l'avocat et essayiste Emmanuel Pierrat qui défend avec force et vigueur la liberté d'expression...

Le Code de la liberté d'expression

Le premier est un « Code de la Liberté d'expression » (Anne Rideau Editions). Avec son collègue Vincent Ohannessian, il a rassemblé les textes et la jurisprudence qui posent fermement ce principe : conventions internationales, à commencer par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, confortée par des pactes internationaux et des chartes européennes. Les législateurs républicains l'ont affirmé avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 : « Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». L'affirmation vitale qui est au cœur de la Déclaration de 1789 est bien celle de la 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse « L'imprimerie et la librairie sont libres ».

Le grand livre de la censure

Et pourtant ! Emmanuel Pierrat estime à 400 les textes sur la liberté d'expression. Aujourd'hui encore une à deux lois sont votées chaque année dans un sens restrictif. Le Code de la liberté d'expression contient près de 300 pages consacrées aux textes qui la limitent ! Certes en général inspirés par de bons sentiments (protection des bonnes mœurs, puis protection de l'enfance, lutte contre les racismes, contre la provocation à la haine, au suicide, aux incitations à fumer, à boire...), ce foisonnement répressif pourrait être mal utilisé par un pouvoir fort. Sans changer une virgule aux textes. Un seul exemple : la loi de 1972 contre le racisme réprime « ceux qui... auront provoqué à la discrimination, la haine, la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ». Nation ? Religion ? Sur plus de 200 procès, l'Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française et chrétienne (AGRIF) en a gagné une trentaine en première instance en utilisant notamment cette loi mal formulée.

Anastasie, célébriissime figure de la censure dessinée par le caricaturiste André Gill en 1874, a une très longue histoire. Emmanuel Pierrat en rappelle un grand nombre d'épisodes dans « Le grand livre de la censure » (Editions Plon). Tous ne sont pas aussi connus que les mésaventures de Baudelaire ou de Boris Vian. Notre auteur rappelle ainsi celles de Gustave Courbet, Henry Miller, Salman Rushdie, Marjane Satrapi, Ernest Pignon-Ernest, Andy Warhol, Stéphane Guillon, Pierre Desproges, Jean Genet, Siné, Peter Handke, lady Gaga, Zep, Olivier Letellier... Ces censures étant le fait de l'Etat, mais aussi, de plus en plus, le fait de groupes de pression. L'ignoble assassinat des caricaturistes de Charlie hebdo fut le plus violent mais pas le dernier épisode. Contrairement à ce qu'on croit parfois, la liberté d'expression est de plus en plus limitée.

Nouvelles morales, nouvelles censures

Emmanuel Pierrat n'a pas limité son expertise au droit positif et à l'histoire de la censure. Il a mené une enquête sur les nouvelles censures qui prolifèrent aujourd'hui. Elles se réclament de nouvelles morales. Son livre « Nouvelles morales, nouvelles censures » (Editions Gallimard) en offre un panorama en quinze chapitres parfois hilarants, parfois inquiétants. En référence au Tartuffe de l'immortel Molière (Cachez ce sein que je ne saurai voir...), chaque chapitre débute par « Cachez... ». Sont censurés des personnages immoraux comme... des fumeurs ! Sartre, Lucky Luke, Jacques Tati... Des repris de justice (mais seulement en période de liberté conditionnelle, pas avant ni après) ... Les seins, toujours, prohibés sur Facebook où pullulent les images de violence... La couleur même de certains auteurs, tout comme le fait de se grimer en Noir, le « blackface » ... Certaines statues relevant du « passé colonial » sont censées être détruites... tout comme certains noms ou œuvres ne doivent plus être évoqués, de Colbert à Céline, même pour les soumettre à la critique politique et littéraire... Bien sûr, même les classiques, de Voltaire à Hergé doivent passer sous les nouvelles fourches caudines... Des livres pour enfants tels que « Petits contes nègres pour les enfants blancs » de Blaise Cendrars, un auteur admirateur des contes africains...

Car même des mots sont déclarés tabous par ceux qui n'ont pas lu « Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer » de l'excellent Dany Laferrière. Nouvelle preuve de l'absurdité de la censure, « Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur » de Harper Lee dont la publication en 1960 avait suscité un bel élan antiraciste... est aujourd'hui retiré de certaines bibliothèques des USA pour son vocabulaire trop cru.

A peine publié, l'inventaire opéré dans « Nouvelles morales, nouvelles censures » est étoffé par l'annonce de 200 livres retirés dans une école de Barcelone, de propositions d'interdiction de critique du sionisme, de la mise en cause d'une exposition sur Toutankhamon, de la tentative de censure d'une représentation des Suppliants d'Eschyle... Au sein de beaucoup de groupes religieux ou ethniques la tentation existe de contrôler les discours ou les œuvres qu'ils estiment les concerner. Nous assistons à une rivalité mimétique dans cet exercice. Didier Leschi l'a démontré dans un de ses ouvrages. La concurrence des mémoires, notamment pour obtenir le vote de lois mémorielles, en est un des aspects les plus marquants.

Que pouvons-nous faire aujourd'hui ? Prendre conscience que « le geste du censeur est toujours une défaite » comme l'écrit Marie Kuhlmann dans « Censure et bibliothèques » (Editions du Cercle de la Librairie). Elle souligne : « La persistance d'un acte que les sociétés démocratiques feignent de réprouver, et dont l'efficacité reste à démontrer, témoigne de sa vitalité et de son enracinement dans l'imaginaire. La censure apparaît comme un acte symbolique par lequel le censeur tente de museler les peurs qui le hantent, d'échapper aux dangers qui l'assaillent ou au destin dont il se sent menacé. Les hommes ont toujours cru pouvoir disparaître les forces qui leur semblent hostiles en supprimant les textes dans lesquels elles s'incarnent... ».

Le développement d'internet réduit à néant la quasi-totalité des tentatives de censure. Nous avons à assumer ce fait. Contre les discours de haine ou les fausses nouvelles, seuls le débat rationnel et l'éducation à l'exercice d'une pensée libre sont réellement efficaces sur la durée. C'est une tâche longue, difficile, ingrate... mais c'est la seule porteuse de fruits. Dans un débat intellectuel, littéraire, artistique, dans un conflit politique, devant une situation sociale difficile... le premier geste doit être celui de maintenir les conditions effectives de la liberté d'expression de toutes les parties. Tout comme l'effort pour assurer une liberté absolue de conscience, l'effort pour assurer la liberté d'expression à laquelle elle est indissolublement liée, n'aura jamais de fin. C'est un idéal vers lequel nous tendons, un combat de chaque jour...



Emmanuel Pierrat, avocat au Barreau de Paris, spécialisé dans le droit de la culture et de l'information